

## Première réunion de la Commission Locale d'Information : CLI

Mercredi 28 novembre, L'Aiguillon sur Mer

Sont présents : Renaud PINOIT, François ANIL

Commission réunie à l'initiative du Préfet de la Vendée pour :

« échanger sur l'état d'avancement des démarches liées au Plan de Submersions Rapides (PSR) dans le Sud-Vendée. »

Etaient présents :

- Représentants de l'Etat : Préfet, directeur DDTM
- Elus : maires de L'Aiguillon, La Faute, Saint-Michel, La Tranche, Com.com Pays né de la mer, Conseil Général
- Organisations professionnelles : agriculture, syndicats mixtes de gestion des eaux
- Associations concernées : Avenir Ensemble, AVIF

L'Etat, par le Fond Barnier, met à disposition des collectivités 500 millions d'euros d'ici 2016 pour 1000 km de digues, dont 180km en Vendée, dans le cadre des :

### « Programmes d'Action et de Prévention des Inondations » (PAPI)

Le principe du PAPI est de coordonner les actions locales, de manière à ce que la protection de l'un ne nuise pas à la sécurité de son voisin. Pas de rehausse des digues sans concertation globale.

Notre PAPI « Syndicat Mixte du Marais Poitevin, Bassin du Lay » ( SMMP-BP) est coordonné avec un autre en Vendée « Marais Poitevin, Vendée, Sèvre, Autizes » plus au Sud et un autre en Charente Maritime qui clôturera la Baie de L'Aiguillon.

*(On comprend que ce n'est pas simple !)*

La règle d'évaluation d'un PAPI est l'analyse coût / bénéfice.

Le paramètre humain est pris en compte mais l'analyse est financière.

*(Franchement désagréable pour les habitants !)*

Notre PAPI devrait être terminé en novembre 2013.

En attendant, il y a les PSR.

Le PSR permet de procéder à des réparations à un niveau de protection identique, (renforcement sans rehausse) dans la limite de 3 millions d'euros par projet. *(ouf !)*

Les interventions des participants ont fait ressortir deux types de conflits d'intérêts :

- Eaux fluviales / submersions marines.
- Terres agricoles / zones urbaines

Le SMMP-BL, chargé de l'élaboration de notre PAPI a été créé en 1981 pour protéger les terres agricoles des inondations du Lay.

Le PSR est destiné à protéger les zones urbaines des submersions marines.

*Il faut ici rappeler que les PAPI, dont l'existence est bien antérieure à Xynthia, ont été créés pour protéger les grandes agglomérations des inondations fluviales (Paris, Lyon, ...)*

Pour tout simplifier, l'Association Syndicale de la Vallée du Lay (ASVL), dont l'existence est antérieure au SMMP-BL, a le même objet dans ses statuts, couvre à peu près le même territoire, et n'adhère pas à ce jour au SMMP-BL.

**Mais notre PAPI devrait être terminé en novembre 2013 !**

**Rendez-vous à la prochaine réunion.**